

général, ayant rempli ses cadres, indique que plus d'employés pourraient être engagés pour répondre à ses besoins et qu'il serait possible de recruter le personnel supplémentaire requis, alors, on autoriserait sans aucun doute l'augmentation de son effectif. Si l'on fixe un plafond pour les effectifs en pareils cas, c'est plutôt pour tâcher de connaître le coût exact de l'ensemble du personnel des ministères de l'État, aux fins du budget, que pour essayer d'établir un plafond approprié.

L'hon. M. Stanfield: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il est évident que l'auditeur général n'est pas satisfait de ces arrangements. Serait-ce que les postes sont établis de telle manière qu'il est impossible à l'auditeur général de les remplir en raison des arrangements actuels? Le ministre veut-il dire que la faute en est à l'auditeur général ou admettrait-il qu'il y a quelque chose qui cloche dans les effectifs?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME DE VÉRIFICATION INTERNE

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au président du Conseil du Trésor. Comme le rapport de la Commission Glassco recommande l'établissement d'un système de vérification interne dans tous les ministères fédéraux et que l'auditeur général signale que cela n'a été fait que dans 13 ministères sur 40, le ministre peut-il dire dans combien de temps ces systèmes de vérification interne seront établis dans les autres ministères?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, dans le cadre de l'organisation intérieure, nous reconnaissons que c'est un problème important. Sans vouloir essayer d'établir un calendrier, je puis dire cependant que nous procédons aussi vite que nous le permettent le recrutement du personnel et la mise en place de l'organisation chargée de s'en occuper. On reconnaît que c'est important. En effet, dans un certain nombre de ministères fédéraux, ce système fonctionne déjà.

M. Hales: Monsieur l'Orateur, étant donné que ce programme a été institué il y a un an, le ministre ne pense-t-il pas qu'il devrait être terminé à l'heure qu'il est?

M. l'Orateur: La question est nettement litigieuse.

[L'hon. M. Drury.]

LA PRÉSENTATION DU RAPPORT

M. Jack Cullen (Sarnia): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor. Va-t-il proposer à l'auditeur général de changer la présentation de son rapport afin de le rendre plus objectif et plus juste qu'il ne l'est actuellement?

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Qui vous a incité à poser cette question? Quel ministre l'a préparée pour vous?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Cullen: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. A l'instar de mon ami le député d'Ontario je ne tiens pas à m'engager dans un débat sur ce point mais il y aurait lieu de faire observer aux vis-à-vis qu'il s'agit d'une question que j'ai préparée moi-même après avoir mené une petite enquête et appris que l'auditeur général s'il présentait un rapport sur son propre service découvrirait qu'il a dépassé son budget...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Tous les députés, j'en suis sûr, supposent et reconnaissent que tous ici posent leurs propres questions et donnent leurs propres réponses.

L'INDUSTRIE

LES SUBVENTIONS AUX FABRICANTS D'AUTOMOBILES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances au sujet de la mention dans le rapport de l'auditeur général du fait qu'un montant supérieur à 180 millions de dollars a été payé aux fabricants de véhicules automobiles aux termes du décret CP 1969-172. Étant donné la déclaration de l'auditeur général voulant que le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère des Finances se conforment à des critères autres que ceux qu'énonce le décret de 1965 sur les tarifs des véhicules automobiles et que les fonctionnaires de ces ministères semblent accorder plus d'importance aux critères qui ne sont pas inclus qu'à ceux qui sont inclus dans le décret sur les tarifs, le ministre peut-il nous dire quels sont les critères employés par le ministère des Finances et celui de l'Industrie et du Commerce et quel est leur fondement juridique?